



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

264^e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-181022
(réunion extraordinaire)
Le 22 octobre 2018
de 15 h 34 à 17 h 11
Par conférence téléphonique

PROCÈS-VERBAL
Conseil des gouverneurs • CGV-181022



CGV-181022

UNIVERSITÉ DE MONCTON

264^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

(réunion extraordinaire)

Le 22 octobre 2018

de 15 h 34 à 17 h 11

Par conférence téléphonique

PRÉSENCES

MEMBRES

Jason Lee Alcorn	Extérieur des régions
Sylvie Benoit-Thériault	Nord-Est
Laurel Broten	Extérieur des régions
Keith Coughlan	Sud-Est
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier (par intérim)	U de M
Lori-Ann Cyr	Nord-Ouest
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)
Jules de Tibeiro	Professeur (Shippagan)
Alexandre Cédric Doucet	Étudiant (Moncton)
Edith Doucet, présidente	Extérieur des régions
Kassim Doumbia	Nord-Est
Denise Frenette	Sud-Est
Samuel Haché	Étudiant (Shippagan)
Louise Imbeault	Chancelière
Mathieu Lang	Professeur (Moncton)
Gilles Lanteigne	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)

Samuel LeBreton	Extérieur des régions
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest
Paulette Robert	Nord-Est
Chantal Thériault	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)
Luc Vigneault	Professeur (Edmundston)

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Marc Angers, directeur des communications, affaires publiques et marketing	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Madeleine Dubé, vice-rectrice	Edmundston
Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan

Personnes excusées : Jean Roch Cayouette; Marc Antoine Chiasson; Isabelle Dasylyva-Gill; François Lemieux; Marie-France Pelletier et André Samson.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	3
2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
3. BUT DE LA CONVOCATION	3
4. DOSSIER – CONCOURS RECTORAT	4
5. CLÔTURE	5
DOCUMENTS	6
DOCUMENT A : Ordre du jour	7
DOCUMENT B : Article publié sur ici.radio-canada.ca	8
DOCUMENT C : Rapport des activités	12

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

15 h 34 : La présidente, Edith Doucet, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte.

2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale procède à l'appel des noms. Le quorum est constaté.

La secrétaire indique que le droit de présence a été vérifié et que tout est en règle. Un gouverneur demande comment il est possible de vérifier si d'autres personnes (non-gouverneurs) sont sur l'appel.

La secrétaire générale précise aux membres du Conseil des gouverneurs qu'ils doivent être dans un milieu privé pour assurer la confidentialité des délibérations. Aucun membre ne soulève un problème d'intrusion. La secrétaire réitère que tout est en règle.

La présidente indique qu'elle est la présidente du Comité consultatif de sélection de la rectrice et vice-chancelière, du recteur et vice-chancelier. Elle indique également que la secrétaire générale est la secrétaire dudit comité. Au même titre que Jean Roch Cayouette et Marc Antoine Chiasson, il y a une apparence de conflits d'intérêts.

Elle demande aux membres du Conseil des gouverneurs si elles et ils considèrent que la présidente et la secrétaire générale devraient quitter la salle immédiatement. Les membres notent que l'information relative au travail du Comité consultatif de sélection qui a été accompli à date doit leur être transmise. La secrétaire générale présentera un rapport des activités du Comité consultatif de sélection et la présidente, sa position sur le dossier et diverses options.

Par consensus, les membres s'entendent que si, à la suite de ces présentations, les membres considèrent que la présidente et la secrétaire générale doivent quitter la salle, le point sera soulevé.

Scrutatrice, Scrutateurs

La présidente nomme Marc Angers, Janice Comeau et Edgar Robichaud, scrutatrice et scrutateurs. Elle explique le déroulement de la réunion.

3. BUT DE LA CONVOCATION

Voir le Document A, p. 7 et le Document B, p. 8-11

Mme Doucet explique le but de la convocation. Une violation importante de la confidentialité a été commise, violation qui, selon elle, compromet le processus d'embauche de la prochaine rectrice et vice-chancelière ou du prochain recteur et vice-chancelier.

Dans un article publié sur le site Web de Radio-Canada le mardi 16 octobre 2018, à 12 h 28, et mis à jour à 17 h 45, on peut lire que Radio-Canada a « *obtenu la liste des personnes qui ont déposé leur candidature au poste de recteur de l'Université de Moncton.* »

Par ailleurs, dans un reportage diffusé au Téléjournal Acadie le mardi 16 octobre 2018, vers 18 heures, portant sur le concours au rectorat, on apprend que dix personnes sont candidates au concours; celles-ci furent nommées et leur photo fut affichée sur l'écran. Les renseignements sur leurs grades universitaires, leur fonction et le nom de leur employeur actuel furent aussi donnés.

Mme Doucet explique que la situation est sérieuse, cause un tort à la réputation de l'Université de Moncton et entache le processus de sélection.

Une réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs s'avère nécessaire pour faire le point sur le dossier et prendre une ou des décisions par rapport au concours.

4. DOSSIER – CONCOURS RECTORAT (suite)**R : 04-CGV-181022**

Keith Coughlan, appuyé par Paulette Robert, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs donne le mandat au recteur et vice-chancelier par intérim, Jacques Paul Couturier, d'assurer une continuité dans le traitement des dossiers universitaires actuels, de compléter la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université de Moncton qui se termine en 2020 ainsi que de permettre une transition de quelques semaines lors de l'entrée en poste de la prochaine rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier et ce, jusqu'au 30 juin 2020. »

Vote sur R04 Pour : 18 Abstention : 1 Contre : 0 ADOPTÉE

R : 05-CGV-181022

Chantal Thériault, appuyée par Luc Vigneault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs lance un processus d'enquête afin de faire la lumière sur les raisons qui ont mené à la violation de la confidentialité lors du processus de sélection de la rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton. »

Vote sur R05 Pour : 14 Abstention : 1 Contre : 4 ADOPTÉE

5. CLÔTURE

La réunion se termine à 17 h 11.

Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil des gouverneurs • CGV-181022

